

# CONTRAT DE LOCATION

Madame, Monsieur,  
 J'ai le plaisir de vous proposer la réservation de notre appartement. Si cette proposition retient votre attention, veuillez me renvoyer un exemplaire de ce contrat signé et accompagné de votre chèque de réservation à :

**Monsieur Jean-Michel GARCIN**  
**92, chemin du Burdet**  
**73190 CHALLES LES EAUX**  
**Tél : 04 79 71 19 49**

ADRESSE DU BIEN LOUÉ :  
 Résidence "Pointe de la Vorlaz", n°614, 74410 AVORIAZ  
 Capacité maximale de l'appartement : 6 personnes

## COMPOSITION DU GROUPE

Nombre d'adultes : .....

nombre d'enfants : ..... de moins de 7 ans / ..... de 7 à 10 ans

## DURÉE DE LA LOCATION SAISONNIERE

Du ..... à 17 heures au ..... à 9 heures.

(La fiche descriptive jointe au présent contrat précise les autres caractéristiques de l'hébergement)

LOCATAIRE
M .....
Adresse .....
.....
.....
.....
Tél .....

Prix	Prix unitaire TTC	Nombre de personnes	Nombre de jours	Total	Dont Tva
HEBERGEMENT					
Nuitée	.....	.....	.....	.....	.....
Forfait	.....	.....	.....	.....	.....
PRESTATIONS ANNEXES					
Ménage fin de séjour	.....	.....	.....	.....	.....
Kit draps 1 personne	.....	.....	.....	.....	.....
Kit draps 2 personnes	.....	.....	.....	.....	.....
Kit bébé (lit+drap+chaise)	.....	.....	.....	.....	.....
Lits faits à l'arrivée	.....	.....	.....	.....	.....
Kit linge de toilette (serviette, drap de bain, 1 tapis, gant)	.....	.....	.....	.....	.....
ACTIVITES DE LOISIRS	.....	.....	.....	.....	.....

En plus de la location vous seront réclamés :

La taxe de séjour perçue pour le compte de la commune de ..... euros par jour et par personnes

Un entretien de fin de séjour si non réalisé de ..... euros

Un dépôt de garantie de ..... euros

**PRIX TOTAL DU SÉJOUR** ..... euros dont ..... euros de TVA

Cette location prendra effet si je reçois à mon adresse avant le

- Un exemplaire du présent contrat daté et signé (le second exemplaire est à conserver par le locataire).
- Un acompte de ..... euros par chèque bancaire, libellé à l'ordre de Jean-Michel GARCIN.

Au delà de cette date, cette proposition de location sera annulée et je disposerai de mon appartement à ma convenance.

Le solde de la location devra nous parvenir sous 21 jours avant le séjour.

Je soussigné Mr ou Mme..... déclare avoir pris connaissance des conditions générales de réservation précisées au verso (notamment l'obligation d'assurance) et être en accord sur les termes du contrat. En tant que responsable du groupe, la bonne exécution du présent contrat m'imcombe.

Fait le ..... à .....  
 Le propriétaire

Fait le ..... à .....  
 Le locataire

# Conditions générales de réservation

Ce contrat est réservé à l'usage exclusif de la location saisonnière en meublé. Le locataire signataire du présent contrat, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue de la période de location. **La location ne peut en aucun cas bénéficier à un Tiers** sauf accord préalable du propriétaire.

## Conditions de location :

La réservation devient effective lorsque le client a versé au propriétaire un acompte de 30% du prix de séjour et a retourné en exemplaire du contrat signé, avant la date indiquée au verso.

Si le locataire retarde son arrivée, il doit prévenir le propriétaire et lui régler le solde de la location pour la date prévue au contrat, et sans déduction.

En cas de séjour écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement. Le locataire doit assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conforme à la destination des lieux. Le solde de la location devra être adressé 21 jours avant le début du séjour sous peine de résiliation du contrat.

## Etat des lieux, dépôt de garantie :

L'entrée dans les lieux ne se fera qu'après l'inventaire des lieux, fait en présence du locataire. Il constitue la seule référence en cas de litige concernant l'état des lieux. Le jour du départ, cet inventaire s'effectue entre 8 heures et 10 heures, sauf accord préalable avec le propriétaire.

Le dépôt de garantie sera remboursé au locataire après l'inventaire du jour de départ, déduction faite des éventuelles pertes, détériorations ou du coût de remise en état des lieux.

En cas de départ anticipé empêchant l'inventaire, le jour même du départ du locataire, le dépôt de garantie est envoyé par le propriétaire dans un délai n'excédant pas une semaine.

Le nettoyage des locaux est à la charge des vacanciers pendant la période de location et avant leur départ.

## Assurances et animaux :

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à vérifier qu'il est bien couvert par un contrat d'assurance type-villégiature pour ces différents risques.

Tout locataire accompagné par un animal devra avoir obtenu l'accord du propriétaire.

## Paiement des charges :

En fin de séjour, le client doit s'acquitter des charges non incluses dans le prix. Leur montant s'établit sur la base de calcul mentionnée au recto du contrat.

## Conditions d'annulation :

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée

L'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde de la location si le bien n'a pu être reloué pour la même période et au même tarif.

Le propriétaire n'est nullement responsable du transport de ses clients. Il ne pourra être tenu responsable d'une impossibilité de ses clients de rejoindre le lieu de villégiature, quel qu'en soit la raison même en cas de force majeure. Il ne procédera, dans ce cas à aucun remboursement.

## Litiges :

A défaut d'accord avec le propriétaire, il est fait attribution exclusive de compétences aux tribunaux du lieu du domicile du propriétaire